



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Annexe 4

ATTESTATION DE SERVICES ACCOMPLIS A L'ETRANGER

Nom de l'établissement :
Adresse :
Ville :
Pays :

Je soussigné, (NOM Prénom, qualité :
certifie que Mme ; M. (NOM Prénom)....., a exercé dans l'établissement que je
dirige, les fonctions suivantes :

DU	AU	Fonction- Discipline enseignée	Horaire hebdomadaire (précisez s'il s'agit d'un temps plein ou d'un temps partiel)

Fait à, le.....

→ Cette attestation doit être délivrée à une date postérieure à la date de cessation de fonction, si elle n'est pas rédigée en français, fournir également une traduction.

Cachet de l'établissement et
Signature du Directeur

(*) les services seront reportés par année scolaire ou détaillés par périodes s'ils sont discontinus. Leur date limite est celle des services effectifs (en général celle du début des vacances scolaires quand il s'agit d'une année scolaire complète).